



LE MOUVEMENT DES ONG FRANÇAISES ENGAGÉES POUR
LES DROITS HUMAINS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT
ET POUR L'EAU BIEN COMMUN

LES CONSÉQUENCES DES RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES SUR L'ACTION DES ONG FRANÇAISES

ECLAIRAGE SUR LE SECTEUR DE L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE

1

INTRODUCTION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

- **Contexte :**

- **Une baisse record de l'APD :** Une chute de **9 % à 17 % en 2025**, s'ajoutant à une première baisse de 9 % en 2024 (données OCDE).
- **Le désengagement de 4 grands bailleurs :** Pour la première fois en 30 ans, l'**Allemagne, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni** ont tous réduit leur APD en 2024. Ces pays ont fourni les deux tiers de l'APD totale au cours de la dernière décennie.
- Les engagements d'APD pour l'eau et l'assainissement sont passés de 9,4 milliards \$ en 2022 à **8,5 milliards \$ en 2023** (soit une baisse de 9 %).

- **Objectifs de l'enquête :**

- **Présenter un panorama sectoriel des conséquences des réductions budgétaires** pour les ONG françaises intervenant spécifiquement dans le secteur de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (EAH)
- **Mettre en perspective avec les conclusions globales de l'étude de Coordination SUD** menée avec CartONG intitulée « *La solidarité internationale en péril, impact des coupes budgétaires dans l'aide publique au développement* » (enquête réalisée auprès de 62 associations de solidarité internationale (ASI) françaises, publiée en novembre 2025)

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

- **Méthodologie** : Un questionnaire d'enquête auprès des ONGs françaises avec un volet sectoriel EAH
- **15 ONGs répondantes**
 - 11 sont multisectorielles et 4 uniquement sur l'EAH
 - 8 travaillent en contexte de développement et 7 en contexte d'urgence ou urgence et développement.
 - Diversité importante des tailles de structures
 - Des retours principalement qualitatifs

Taille du budget EAH	Nombre
inférieur à 1 million €	7
entre 1 et 5 millions €	2
entre 5 et 10 millions €	4
supérieur à 10 millions €	2

Le défi d'évaluer les coupes :

- Impossibilité d'une quantification sectorielle précise
- Manque de données
- Effet retard
- Incertitude sur les causes des refus de financements

2

FINANCEMENTS ET BAILLEURS CONCERNÉS PAR LES RÉDUCTIONS ET LES COUPES

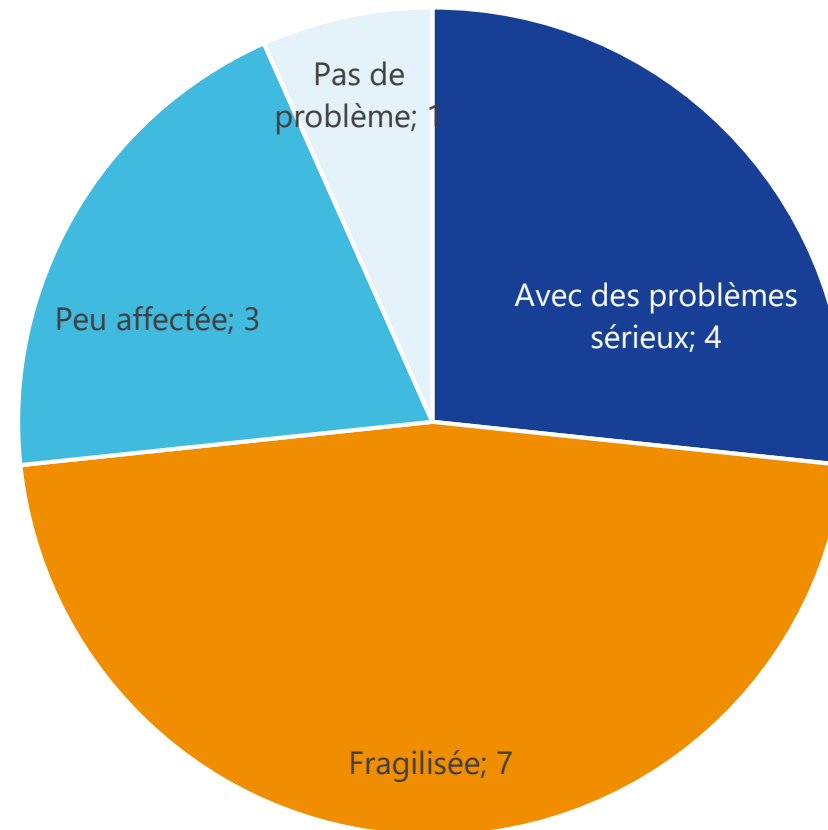
PRINCIPALES DONNÉES SUR LES RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES AFFECTANT LES ONG FRANÇAISES

- **La dépendance des ONG françaises aux bailleurs publics :**
 - **52 % des ressources** des associations de solidarité internationale (ASI) françaises sont publiques
- **Le désengagement des bailleurs :**
 - Depuis 2024, la baisse des financements a touché **94% des ONG françaises**
 - **Une baisse totale de 583 millions d'euros entre 2024 et 2025** (pour les 62 ONG du panel), due pour la majeure partie – environ les 5/6e – aux bailleurs internationaux (soit une coupe de 488 millions d'euros) et pour environ 1/6e aux bailleurs français (soit 95 millions d'euros).
 - **Bailleurs français :** Les budgets obtenus par les associations auprès de l'AFD et du MEAE ont chuté respectivement de **46 % et 65 %** entre 2024 et 2025.
 - **Bailleurs internationaux :** Le retrait massif de l'USAID/BHA (-267 millions €) a créé un vide financier que les bailleurs européens ne comblent pas.
- **Un sous-financement des projets :** En 2025, pour chaque euro sollicité, les associations n'ont reçu que 17 centimes en moyenne.



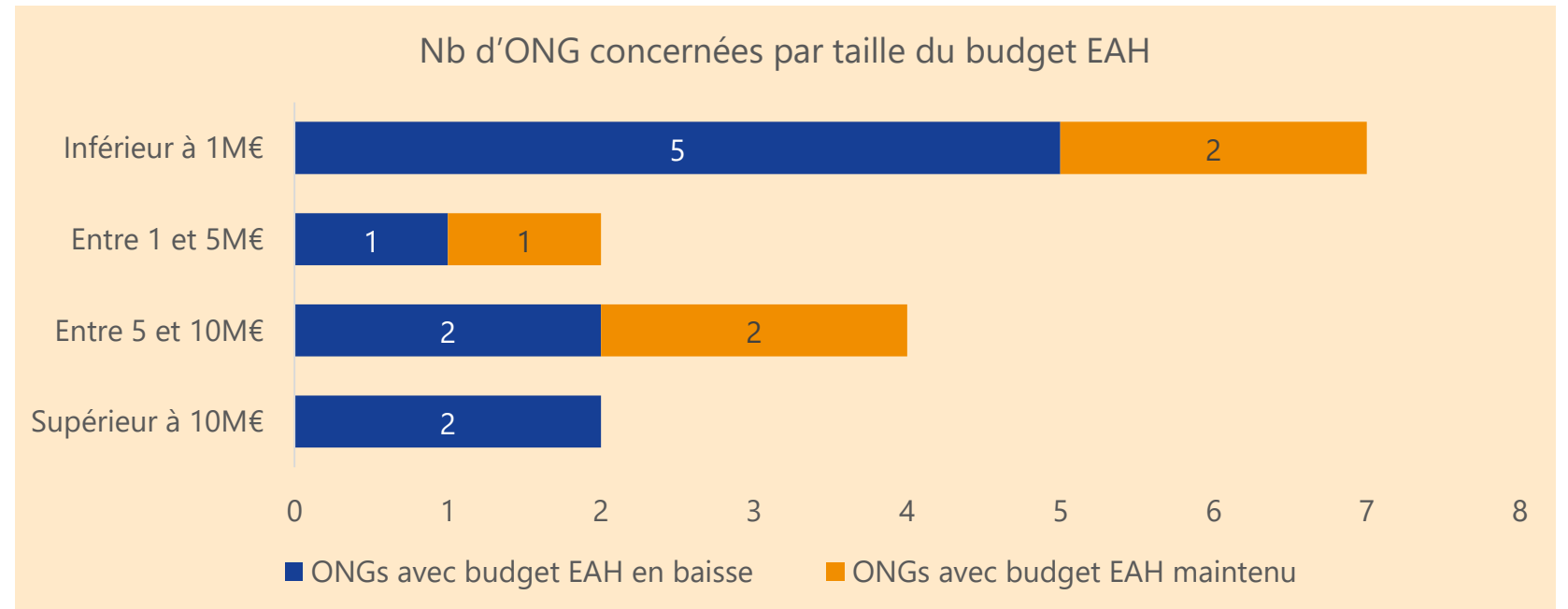
LA SANTÉ DES ONG DU SECTEUR DE L'EAH

- Une large majorité des ONG répondantes se déclarent dans une situation de fragilité ou avec des problèmes sérieux



RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES DES ONG DU SECTEUR EAH

- **10 ONG du panel sur 15** déclarent être affectées par une baisse de leurs budgets EAH
 - ONG développement : 5 ONG sur 8
 - ONG urgence et urgence/développement : 5 ONG sur 7
- Des ONG de toute taille :



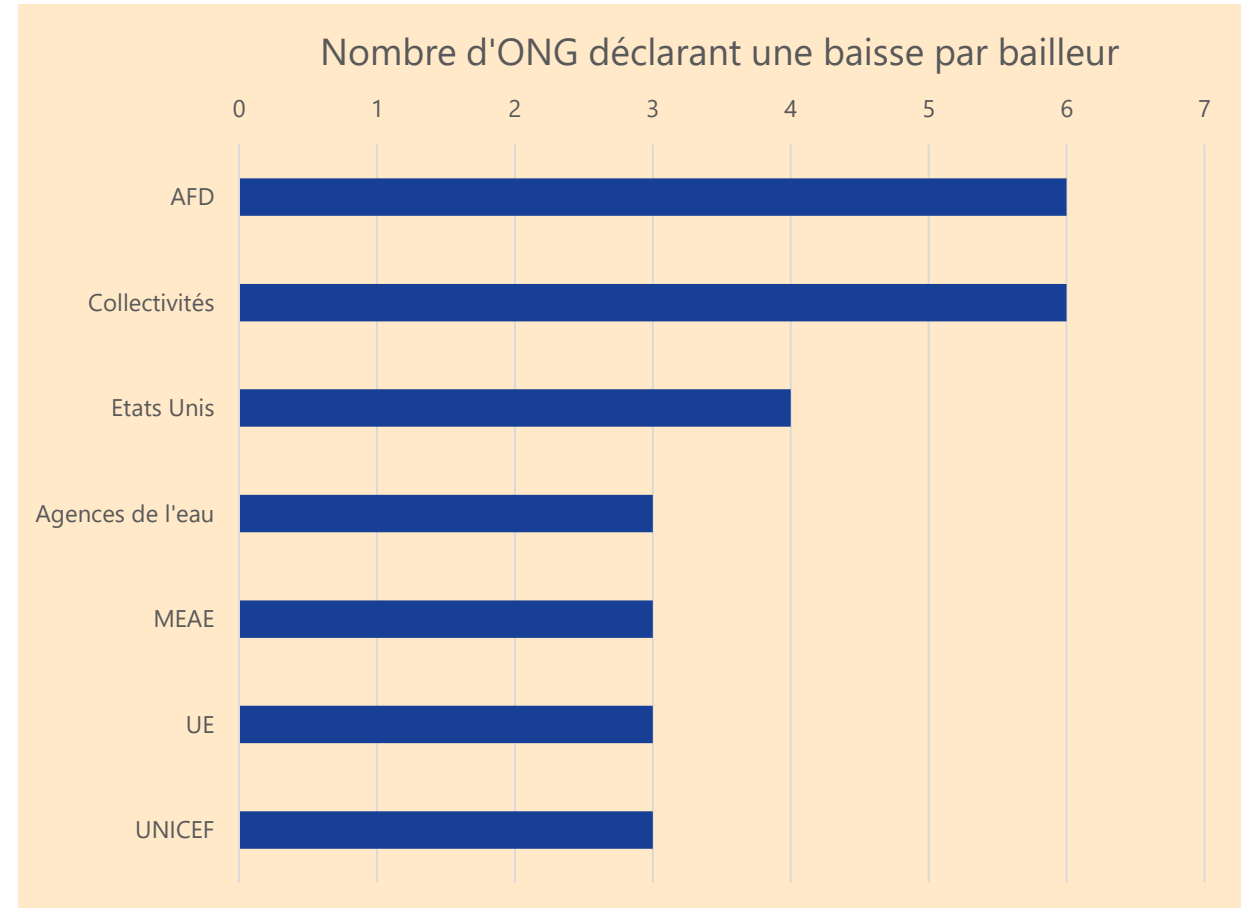
RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES DES ONG DU SECTEUR EAH

- **Montants des baisses très variables** selon les structures et leur taille, mais surtout très difficiles à estimer.

4

structures sur 10 seulement ont quantifié la baisse par rapport aux niveaux de 2023 (allant de 100 000€ à +de 10 millions d'euros).

« Il est difficile pour nous de savoir si les baisses de financements ont directement affecté les choix des bailleurs dans la sélection de nos propositions, ou si c'est la qualité de ces dernières qui n'a pas retenu leur attention. »



QUELLE FORME PRENNENT LES COUPES ?

De nombreux cas de figure :

- **Arrêt brutal de financements octroyés** (USAID)
- **Baisse des taux de sélection** : financements non obtenus, abandon de partenariats par contrainte budgétaire
- **Réduction des enveloppes financières** : Les bailleurs sollicitent une révision à la baisse des budgets initialement envisagés pour des projets en négociation ou cours de renouvellement.
- **Fin de récurrences** : Plusieurs ONG font face à une difficulté pour obtenir le renouvellement ou la reconduction de projets pluriannuels, brisant des dynamiques de long terme
- **Suppression d'appels à projets**
- **Réduction du nombre de projets éligibles** par structure
- **(Dé)priorisation de certains contextes/géographies**
- **Gels et retards administratifs** : Le gel de subventions et les décalages de passages en commission désorganisent les équipes et retardent le démarrage des activités
- **Fragilisation des mécanismes de cofinancement** : La diminution de certaines sources de financement complexifie la mobilisation de financements complémentaires, qu'ils soient publics ou privés.
- **Effet de billards** : Reports sur certains bailleurs et concurrence accrue entre ONG

4

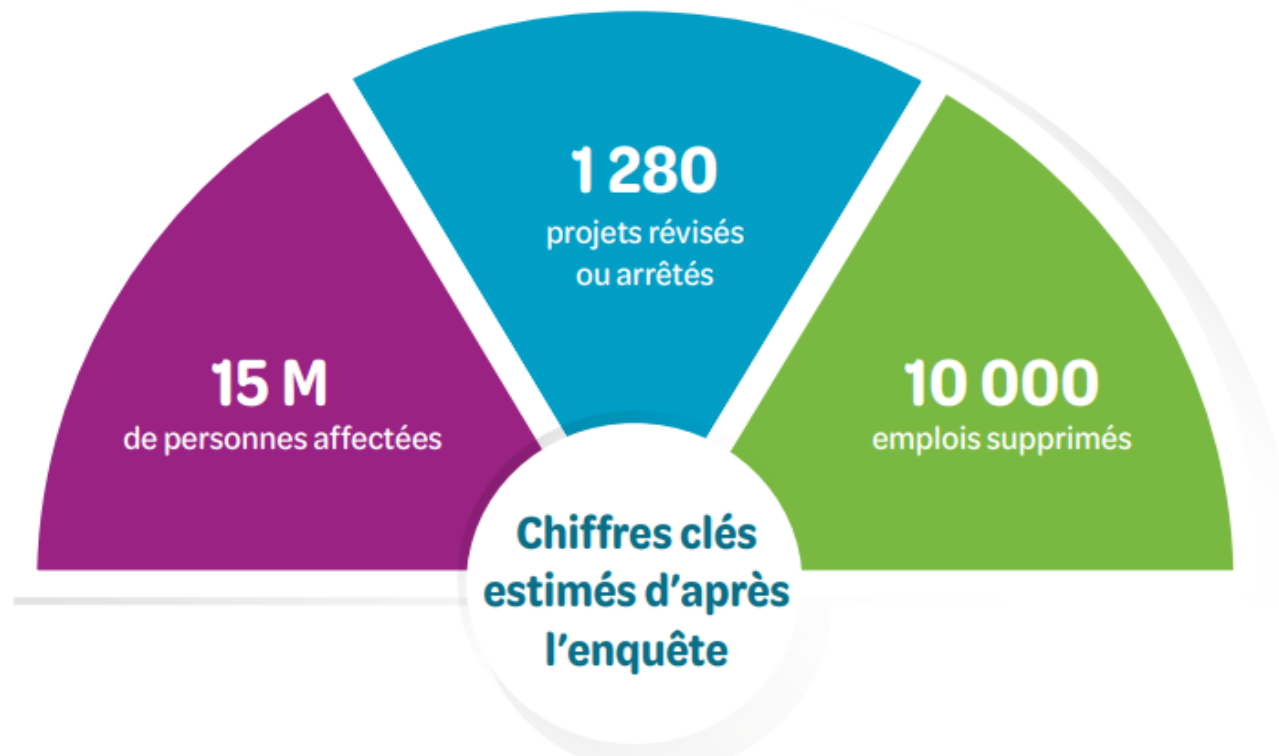
ONG déclarent **spontanément** la crainte d'une concurrence accrue sur les projets de coop déc

3

CONSÉQUENCES SUR LES ONG

AU NIVEAU GLOBAL

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DE COORDINATION SUD



LES EFFETS SUR LES PROJETS EAH

- **Difficulté à quantifier le nombre de projets EAH impactés :**
 - 8 ONG n'ont pas répondu à la question « nb de projets arrêtés » ou « nb de projets retirés »

- **Les effets constatés par les ONG du panel :**
 - Arrêt de projets/programmes, de nouvelles phases,
 - Abandons de montages
 - Fermeture (ou fusion) de certains bureaux pays / équipes locales EAH
 - Réductions ou suppression d'activités au sein des projets
 - Des délais allongés
 - Diminution des composantes des partenaires du projet
 - Perte d'expertise sectorielle (licenciements, dépriorisation, limitation de missions exploratoires...)

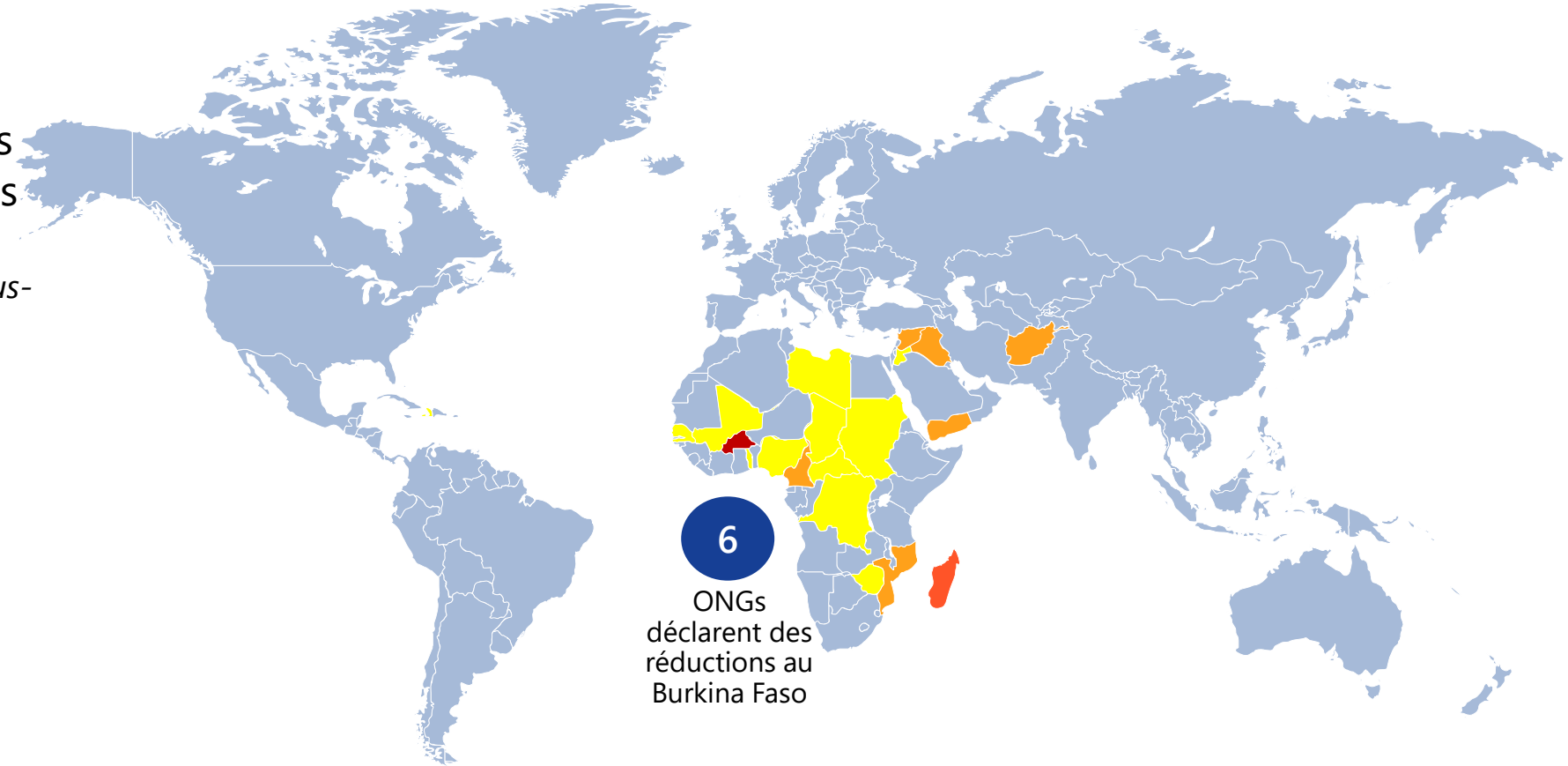
« Les impacts, notamment des non-renouvellement de projets, sont encore peu visibles aujourd'hui mais pourraient être importants à moyen terme. »

CONSÉQUENCES SUR LES BÉNÉFICIAIRES

1,2

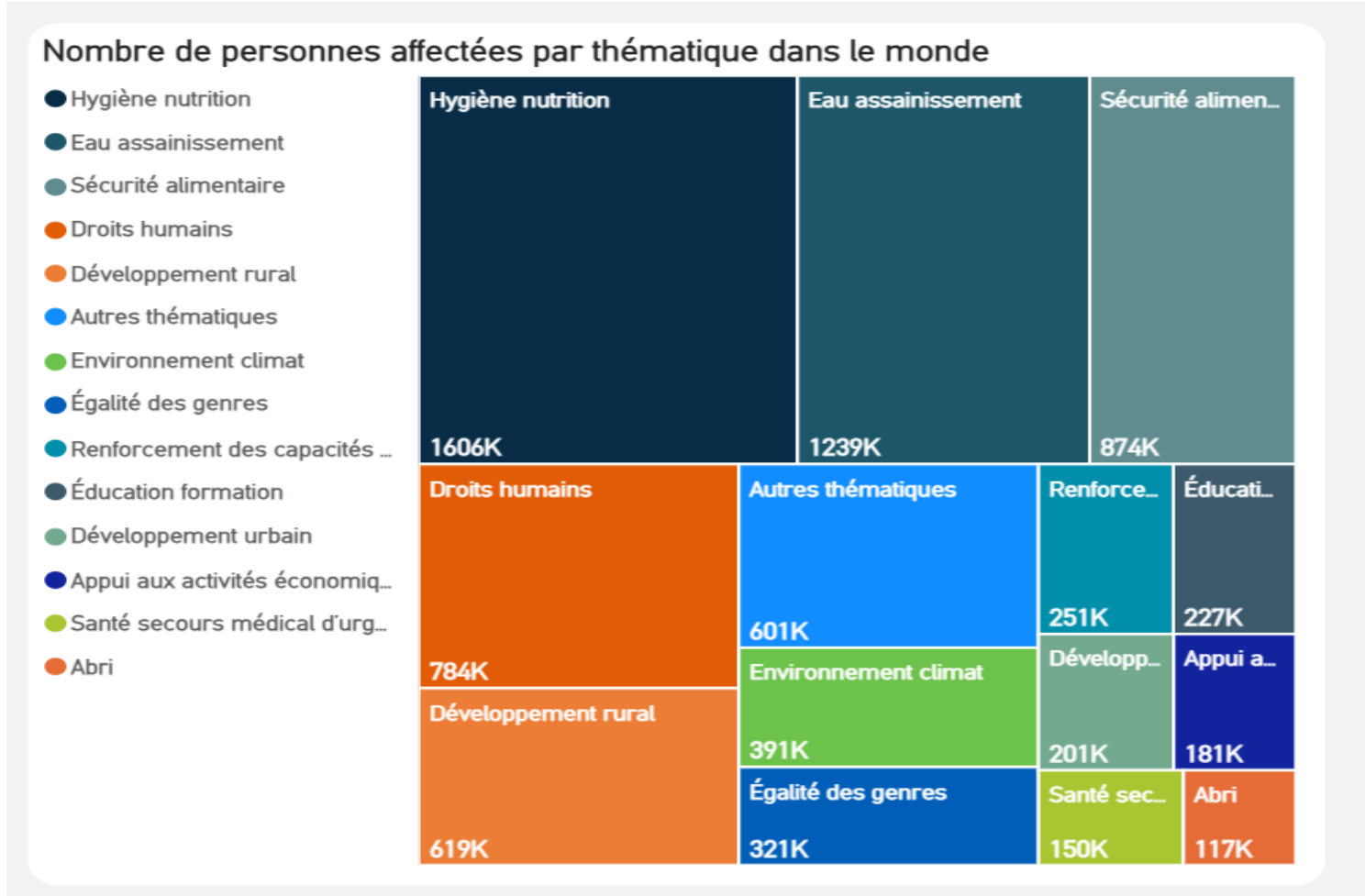
million de personnes
bénéficiaires impactées
par les arrêts de projets
EAH

*(estimation probablement sous-
évaluée)*



CONSÉQUENCES SUR LES BÉNÉFICIAIRES

Comparaison sectorielle issue de l'étude Coordination Sud :



RÉDUCTION D'EFFECTIFS DES ONG

5

ONGs du panel ont des pertes d'effectifs EAH.

- **Une quantification précise difficile** (personnel local, effectifs « multisectoriels...)
- **Plusieurs cas de Plans de Sauvegardes de l'Emploi (PSE) pour les sièges de grosses ONG :**
 - Solidarités International
 - Gret
 - ACF-France
 - Première Urgence Internationale
- **Ce qui se dessine :**
 - Les **équipes locales dans les pays d'intervention** sont les premières et les plus durement touchées.
 - **Non-renouvellement des contrats précaires**

L'étude de Coordination SUD note une baisse de **18 % des effectifs en bureaux pays** (soit environ 4 900 postes) entre 2024 et 2025.

CONSÉQUENCES SUR LES ORGANISATIONS PARTENAIRES LOCALES

8

ONGs du panel relèvent des impacts négatifs déjà effectifs sur leurs partenaires locaux EAH.

- **Non renouvellement de contrats locaux**
- **Ralentissements d'activités**, manque de visibilité sur les projets
- **Tension avec les bénéficiaires** : Partenaires qui gèrent les tensions et dont la crédibilité est touchée
- **Pression financière** : Certaines ONG demandent une participation financière plus élevée aux partenaires locaux

→ **Dégradation des relations partenariales, fin de certains partenariats**

*« Les partenaires locaux absorbent la majorité des risques liés aux coupes sans disposer des leviers de décision »
(étude CSUD)*

4

STRATÉGIES D'ADAPTATION

LES STRATÉGIES D'ADAPTATIONS DES ONG

Il y a autant de stratégies d'adaptation que d'ONG répondantes.

On peut noter :

- **Diversification financière**

- Recherche de nouveaux bailleurs (fonds privés, bailleurs publics non français...)
- Mobilisation des fonds propres
- Appels exceptionnels à des donateurs privés, développement du fundraising
- Recherche développement de modèles hybrides (prestations rémunérées, mécénat de compétences...)

- **Restructuration et mutualisation**

- Réduction d'effectifs, fusions et regroupements de bureaux-pays, partage de RH/ locaux....

- **Réorganisation stratégique**

- Priorisation de certains programmes, de certains secteurs ou priorisation des personnes en fonction de leur vulnérabilité
- Processus de révision stratégique

5 leviers stratégiques pour agir (CSUD) :

1. Plaider plus fort et autrement
2. Mutualiser pour résister
3. Reconfigurer la gouvernance avec les partenaires locaux
4. Ancrer la localisation comme norme
5. Institutionnaliser l'observation et l'analyse